



CT emploi 16 janvier 2014 :

Les agents refusent le

démantèlement des services des

Finances Publiques.

DOSSIER de PRESSE

La Direction Départementale des Finances Publiques dans les Hautes Pyrénées issue de la fusion de la Direction Générale des Impôts et de Direction Générale de la Comptabilité Publique en 2008 c'est :

- 381 agents .
- 1 Direction départementale regroupant un pôle gestion publique et un pôle gestion fiscale.
- 3 Services des Impôts des Particuliers à Tarbes, Lourdes et Lannemezan
- 3 Services des Impôts des Entreprises à Tarbes, Lourdes et Lannemezan
- 5 trésoreries spécialisées chargées de la gestion des collectivités locales
- 14 trésoreries dites mixtes gérant des collectivités locales et assurant un accueil fiscal de proximité.
- 1 pôle de recouvrement spécialisé
- 2 conservations des hypothèques
- 1 pôle de contrôle et d'expertise
- 1 Centre des Impôts Fonciers

La DGFIP est au coeur d'enjeux fondamentaux pour la puissance publique avec comme missions fondamentales :

- ◆ L'établissement et le contrôle de l'assiette de l'impôt
- ◆ La mission cadastrale
- ◆ La mission domaniale
- ◆ La mission de publicité foncière
- ◆ Le paiement des dépenses publiques
- ◆ La collecte et la tenue des fonds réglementés
- ◆ Le recouvrement de toutes les créances publiques
- ◆ L'action économique auprès des entreprises en difficulté
- ◆ La tenue des comptabilités publiques et le service aux collectivités locales et établissements publics
- ◆ Les missions RH et budgétaires dites transversales servant de support à toutes les autres.

Pierre Moscovici les a qualifiées comme étant au cœur de la République.

POURTANT :

30 000 suppressions d'emplois en 11 ans.

2 000 suppressions d'emplois en 2014.

2 départs à la retraite sur 3 non remplacés

**Dans les Hautes Pyrénées : 130 suppressions
d'emplois en 11 ans**

Lutte contre la fraude fiscale :

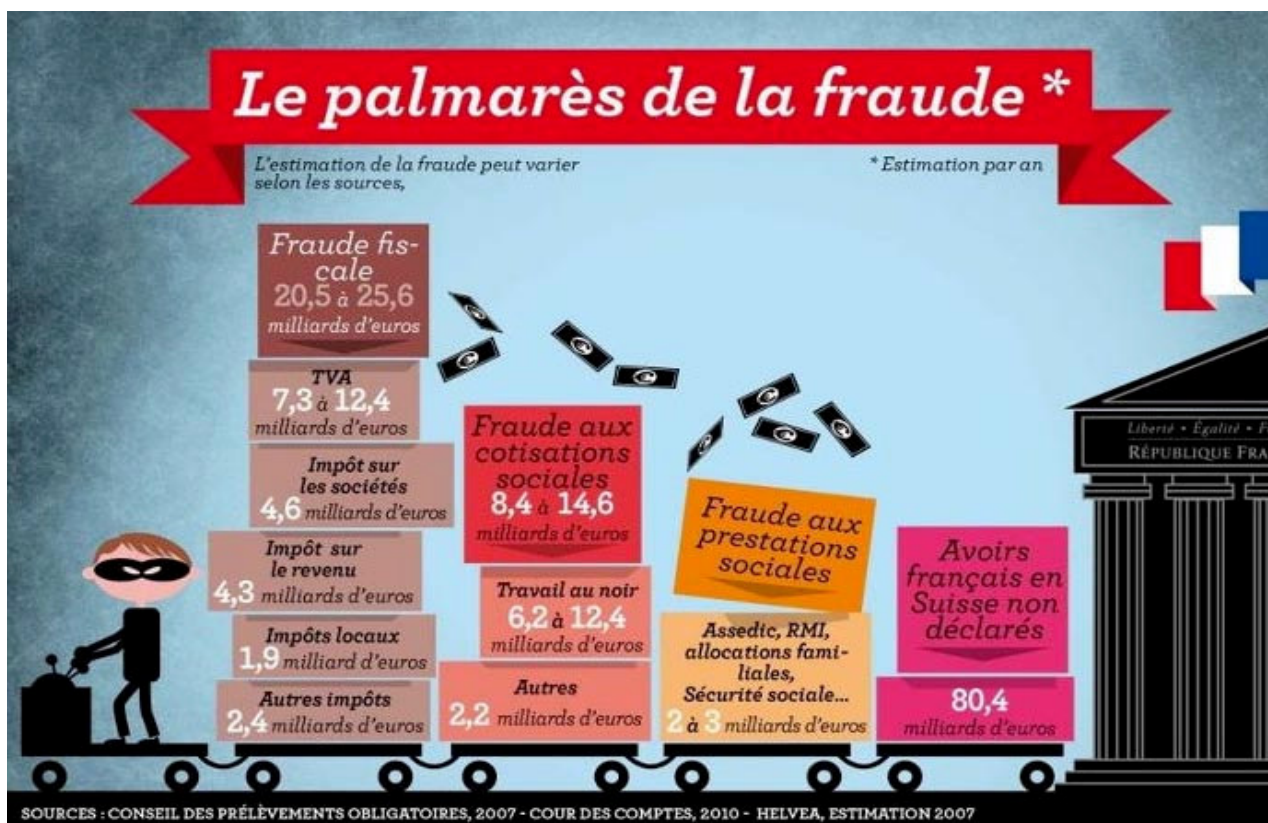
Suite à l'affaire Cahuzac, le gouvernement n'a cessé de proclamer sa volonté de lutter contre la fraude fiscale estimé à près de 80 milliards d'euros en France (1000 milliards annuels au niveau de l'union européenne selon les chiffres de la Commission européenne) mais il s'abstient d'engager un réel renforcement des moyens matériels et humains (recrutement de 50 vérificateurs annoncé en avril 2013) alors qu'un récent rapport sénatorial approuvé par toutes les forces politiques du pays concluait au manque de moyens humains et logistiques en la matière.

POURTANT :

«un agent opérant dans la sphère du contrôle fiscal produit 1,3 million d'euros de redressement fiscal en deux ans. Autrement dit, en deux ans, il a payé toute sa carrière, retraite comprise »

Mise en place du Crédit d'Impôt Compétitivité Entreprise :

La mise en place du crédit impôt « compétitivité entreprise », véritable chèque en blanc aux entreprises, ne s'accompagne d'aucun moyen de gestion et de contrôle de ce nouveau dispositif, bien au contraire le Ministre a délivré des instructions à l'administration concluant à l'absence délibérée de contrôle.



ACCUEIL aux Finances Publiques : CA DEBORDE

Les conditions d'accueil des usagers du service public des Finances ne cessent de se dégrader :

-
- ♦ files d'attente de plus en plus longues ;
- ♦ temps accordé à chaque usager de plus en plus court ;
- ♦ nombre d'agents à l'accueil insuffisant ;
- ♦ réduction du nombre de sièges dans les salles d'attente, réception debout, absence de confidentialité ;
- ♦ diminution des horaires d'ouverture dans les petits postes comptables.

DANS LES HAUTES PYRENEES :

L'accueil fiscal de proximité a augmenté de 94 % dans les trésoreries, compte tenu des difficultés économiques, les demandes de délais ou de remises gracieuses ne cessent d'augmenter.

**POURTANT les suppressions
d'emplois continuent.**

Et quelle est la réponse de l'administration à cet accroissement de la fréquentation des centres des finances et des trésoreries : la programmation éventuelle de fermetures de 1 ou 2 jours par semaine des Services des Impôts des Particuliers et des Entreprises.

Alors que les usagers et les professionnels rencontrent des difficultés majeures l'administration envisage d'y répondre par une réduction du service rendu.

Curieuse conception du service public.

La pénurie d'emplois conduit d'ailleurs à des décisions affectant les populations les plus fragiles.

Ainsi faute de moyens, il n'est plus procédé à des relances des contribuables n'ayant pas effectué leur déclaration de revenus.

C'est souvent le cas de contribuables non imposables qui pourraient bénéficier éventuellement d'une Prime Pour l'Emploi ou qui auront besoin de leur avis de non-imposition pour accéder à certaines aides sociales.

La DDFIP des Hautes Pyrénées a tranché dans le vif et décidé de ne pas relancer ces contribuables en dessous d'un certain seuil de revenu annuel.

Là encore le MANQUE DE MOYENS HUMAINS est au cœur de la dégradation de la mission fiscale.

Gestion des collectivités locales

Les conséquences de la réforme de l'intercommunalité ne sont nullement anticipées et nombre de trésoreries qui seront confrontées à un accroissement de leurs tâches ne sont nullement préparées et dotées pour pouvoir y répondre.

C'est d'ailleurs très clairement le cas dans notre département, il suffit pour cela de se référer aux trésoreries de Tarbes Adour Echez ou de Tournay.

Pire, sans l'annoncer publiquement la DDFIP des Hautes Pyrénées envisage de restructurer les trésoreries de 3 agents ou moins, soit un tiers du réseau des trésoreries du département.

DEPENSE PUBLIQUE :

En matière de dépense publique, le Ministre de l'économie a déclaré le 14 novembre que l'Etat devait d'ici 2017 parvenir à payer ses fournisseurs en 20 jours.

Là encore, dans les conditions et avec les moyens actuels, cet objectif apparaît complètement irréaliste.

La DGFIP une administration en souffrance.

Les crédits de fonctionnement de la DGFIP sont en forte baisse depuis 5 ans.

Après une baisse des crédits de fonctionnement de 7 % en 2013, c'est une nouvelle baisse de 7 % qui est annoncée pour 2014. Sur cinq ans les budgets départementaux auront ainsi été amputés de près de 25 %

A la DGFIP , pouvoir d'achat en berne et dégradation des conditions de travail.

◆Pouvoir d'achat :

Les traitements sont gelés pour la quatrième année consécutive, les pertes de pouvoir d'achat du point d'indice se chiffrant à 14 % depuis 2000.

◆Dégradation des conditions de travail :

Partout en France les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, font le constat de la dégradation constante des conditions de travail.

A la DGFIP des agents en souffrance :

Au nom d'une modernisation qui n'en est pas une, c'est le sens du travail qui se perd chaque jour un peu plus.

Pour beaucoup d'agents, l'intensification et l'augmentation des charges de travail générées par les suppressions d'emplois sont devenues si oppressantes qu'ils sont prêts à accepter l'abandon des missions ou la fermeture des postes pour alléger le poids qui pèse sur leurs épaules.

A cet égard, le 15 octobre 2013, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du Ministère des Finances a examiné les rapports annuels 2012 des acteurs de la prévention à Bercy (Inspecteurs Santé et Sécurité au Travail, Médecins de Prévention, Pôle ergonomie...). Le constat délivré est accablant ! L'ensemble des indicateurs sont au rouge : plus d'accidents, plus de suicides et de tentatives en lien avec le travail, 1 suicide et 13 tentatives sur le lieu de travail, explosion des troubles liés aux risques psycho-sociaux, conflictualité, épuisement professionnel, le nombre d'agents exprimant une souffrance au travail en hausse de 40 % depuis 2009, près de 3000 agents étant ainsi concernés.

A LA DGFIP DES AGENTS DANS L'ACTION Le 16 janvier 2014 POUR EXIGER :

- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- un réel bilan contradictoire de la fusion DGI / DGCP et un état des lieux des conditions d'exercice des missions et des charges de travail pour les agents ;
- la détermination et la création d'un volume d'emplois nécessaires ;
- l'ouverture de négociations salariales afin de permettre le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis dix ans.
- L'abandon de la démarche stratégique directionnelle synonyme d'abandon de missions et de suppressions massives d'emplois.
- Un plan de qualification à la hauteur des besoins.